



## **Appel de candidatures – DEUX POSTES DE MEMBRES PROFESSIONNELS (URBANISTE ou ARCHITECTE ou ARCHITECTE PAYSAGISTE) à combler au sein du Comité consultatif d’urbanisme (CCU).**

En vertu du règlement n° 1434, le conseil municipal de Mont-Royal lance un appel de candidatures visant à combler deux postes de membres professionnels (urbaniste ou architecte ou architecte paysagiste) au sein du Comité consultatif d’urbanisme (CCU).

Le CCU est composé de sept membres votants dont : les deux coprésidents, M. Daniel Pilon et M<sup>me</sup> Caroline Decaluwe, conseillers municipaux, un citoyen appelé « citoyen nommé » et quatre autres membres professionnels choisis parmi les résidents de la ville, pour leur formation et leur expertise dans les domaines de l’urbanisme, de l’architecture et de l’architecture de paysage.

Le CCU se réunit toutes les deux semaines, généralement le vendredi matin, pour étudier diverses demandes de permis (construction, rénovation, affichage, etc.). Il évalue les dossiers en regard du Règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale de Mont-Royal (PIIA) (n° 1449) et soumet ses recommandations au conseil municipal.

**Exigences :** Les personnes recherchées doivent être bilingue et résider sur le territoire de la ville de Mont-Royal. Elles doivent également être issue, soit de l’Ordre des urbanistes du Québec, de l’Ordre des architectes du Québec ou de l’Association des architectes paysagistes du Québec.

Les titulaires de ces postes devront notamment souscrire aux règles de régie interne du CCU et contribuer au travail du Comité en respectant les orientations du conseil municipal en matière de

réaménagement résidentiel et le Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

La durée du mandat des membres professionnels du comité nommés est de deux ans après l'adoption de leur désignation par résolution du conseil.

La rémunération est de **500** dollars par rencontre à laquelle le membre professionnel assiste.

Les postulants sont invités à faire parvenir, **d'ici le jeudi 29 septembre 2022**, leur curriculum vitae et une lettre décrivant leur intérêt par courriel, la poste ou en personne au :

Bureau de la directrice générale

CCU

90, avenue Roosevelt

Mont-Royal (Québec) H3R 1Z5

Téléphone : 514-734-2915

Courriel : [directiongenerale@ville.mont-royal.qc.ca](mailto:directiongenerale@ville.mont-royal.qc.ca)

Les candidats retenus pour une première sélection par le comité *ad hoc* seront conviés à une entrevue.

Le conseil municipal de Mont-Royal prévoit procéder aux nominations parmi les candidatures retenues lors de sa séance d'octobre 2022.

*Le règlement n° 1434 est disponible dans la page « Comité consultatif d'urbanisme (CCU) » dans le menu « Rénovations résidentielles » de la page d'accueil du site web de la Ville à l'adresse : [www.ville.mont-royal.qc.ca](http://www.ville.mont-royal.qc.ca)*